

L'existence de collectifs d'engagement féminins au sein de l'espace de la représentation agricole a été renouvelée sous l'impulsion d'initiatives juridiques et d'interventions institutionnelles en matière de parité. A ce titre, il convient d'étudier l'impact de la normalisation des procédures de traitement des questions d'égalité professionnelle sur les registres et formes de mobilisation des agricultrices. Cette mutation pose notamment la question des attentes normatives pesant sur la représentation politique des femmes dans cette profession encore fortement vectrice d'une prééminence de la masculinité. En devenant objets de discours, de mobilisation ou de revendication, nous verrons alors que les dispositions genrées s'inscrivent sous le registre de l'ambivalence, oscillant entre ressource et contrainte politique.

Les modalités d'engagement des agricultrices doivent également être rapportées à l'éventail des possibles militants offerts par les organisations professionnelles elles-mêmes. Il s'agit dès lors de questionner les possibilités d'engagement au regard des cultures professionnelles et militantes véhiculées par les instances au sein desquelles ces femmes se mobilisent. Dans ce cadre, nous verrons que le renouvellement des groupements professionnels non-mixtes entraîne des mutations des critères de définition de l'« excellence » professionnelle féminine. Ces exigences partagées seront alors étudiées en rapport aux trajectoires individuelles de ces femmes et aux dispositions actualisées par leur insertion dans les groupes militants.

Pour ce faire, nous appuierons notre étude sur une démarche prosopographique insistant sur les déterminants sociaux, culturels ou politiques à même de soutenir l'engagement d'agricultrices dans des collectifs féminins. Dans ce cadre, on insistera sur l'effet de la socialisation politique au genre au travers d'une lecture des modes de sociabilité militante.